

Sicovalinfo

2006

Supplément spécial services aux habitants



Un programme
d'investissements
de 26 M€ sur 10 ans

1,21 € HT le m³

C'est le tarif moyen, en 2004, de l'assainissement collectif sur le bassin Adour-Garonne auquel le Sicoval est rattaché. Dans le cadre de son plan d'harmonisation de la redevance, le tarif unique que le Sicoval prévoit en 2012 pour l'ensemble des usagers de son territoire est inférieur de 20 % (lire encadré page 2).



Actu

Schéma Directeur d'Assainissement : préserver l'environnement, répondre aux besoins présents et futurs

En 2004, le Sicoval prend la compétence assainissement, jusqu'alors gérée de façon éclatée sur le territoire : il se donne ainsi les moyens de répondre au mieux aux préoccupations environnementales de son Programme de Développement Durable. En 2005, il adopte un Schéma Directeur d'Assainissement pour mettre à niveau certains équipements et anticiper les besoins futurs.

Assainir : un impératif complexe

Préserver l'environnement et la santé publique en restituant à la nature une eau la plus saine possible : tel est l'enjeu majeur de l'assainissement des eaux usées ; un enjeu trop coûteux et difficilement gérable pour les communes seules. Les réglementations nationales et européennes se font toujours plus sévères, avec ce que cela implique en équipements supplémentaires pour des niveaux d'épuration toujours plus élevés. Notamment pour le Sicoval : les 2/3 de son territoire sont classés en « zone sensible », pour laquelle la loi impose un seuil de dépollution plus contraignant. Face à ces impératifs, les communes sont démunies : déployer une haute technicité, trouver des fonds importants pour une commune ou un syndicat pris individuellement... « C'est l'échelle intercommunale qui est la plus pertinente et la plus efficace pour faire face aux exigences techniques, juridiques et financières en matière d'assainissement », explique Lucien Sormail, conseiller communautaire et mem-

bre du groupe de travail à l'origine du Schéma Directeur. Comme dans bien d'autres domaines confiés au Sicoval, c'est grâce à la solidarité intercommunale et à la mutualisation des moyens et des coûts que l'on pourra assurer un assainissement répondant à la réglementation sur toutes les communes du territoire.

Un service de qualité pour tous

En 2005, un diagnostic du parc existant a été conduit : les 21 stations d'épuration et les 350 km de canalisations sur le territoire ont été évalués, tant en termes de leurs performances actuelles que de leurs potentiels. L'état des lieux fait apparaître des disparités importantes entre les communes en matière d'équipements, de niveaux de traitement, de prix et de capacités à répondre aux besoins futurs. La tâche du Sicoval est donc double : harmoniser le service pour les 76 % de la population qui relèvent de l'assainissement collectif, et s'assurer que les besoins générés par l'arrivée de nouveaux habitants (environ 2 000 tous

(suite au dos)

les ans) seront satisfaits. C'est dans cette optique qu'a été adopté, en juin 2005, le Schéma Directeur d'Assainissement qui planifie les investissements à réaliser sur 10 ans.

Objectifs et projets

« Le Schéma Directeur s'articule autour de deux grands principes - explique François-Régis Valette, président du Sicoval - l'amélioration des équipements existants et la préparation de l'avenir, avec la prise en compte du développement économique et démographique du territoire pour la prochaine décennie ». Ainsi, certaines canalisations et stations d'épuration seront réhabilitées ; le réseau de collecte sera étendu ; la capacité de la station d'épuration de Labège sera doublée (40 000 équivalent habitants*) et deux nouvelles unités de traitement verront le jour : l'une à Lacroix-Falgarde (1 800 équivalent habitants), l'autre au Sud pour Baziège, Montgiscard et Ayguesvives (20 000 équivalent habitants).

Enfin, le regroupement intercommunal permettra la résolution du problème posé par les

boues d'épuration. Elles sont actuellement utilisées en épandage dans les champs mais avec de fortes contraintes : acceptabilité par les agriculteurs et précautions pour éviter les nuisances olfactives.

Le Schéma Directeur, confortant l'expérience menée sur la station d'épuration de Labège, préconise la solution du compostage : les boues issues du traitement des eaux usées sont mélangées à des déchets verts pour obtenir un compost de qualité, sans odeur, facile à stocker et à utiliser, et présentant un fort intérêt agronomique pour les sols (champs, jardins). A ce titre, la plate-forme de compostage de Labège sera agrandie et un nouveau site sera réalisé sur le territoire. 26 millions d'euros : c'est le coût total des investissements qui seront financés sur 10 ans par la redevance, la participation au raccordement à l'égout (PRE) et les subventions (à hauteur de 30 à 40 %) de l'agence de l'eau Adour-Garonne et du Conseil Général.

la capacité de la station d'épuration de Labège sera doublée et deux nouvelles stations seront réalisées sur le territoire

* Elle pourra traiter les effluents de 40 000 habitants

Une redevance simplifiée et harmonisée

Une vingtaine de tarifs était jusqu'alors pratiquée pour des prestations très inégales : avec la gestion intercommunale, tous les habitants raccordés au réseau d'assainissement collectif bénéficieront désormais d'une même qualité de service.

Or, à prestation identique, la loi fait obligation à toute collectivité d'appliquer un tarif unique sur tout son territoire.

En conséquence, la redevance va être progressivement harmonisée pour aboutir, en 2012, au tarif unique de 0,994 € HT le m³ (hors inflation) pour l'ensemble du Sicoval : pour 1/3 des communes, le coût de l'assainissement collectif va donc baisser, pour 1/3 il sera stabilisé et pour 1/3 il augmentera. Toutefois, le montant prévisionnel pour 2012 reste inférieur, dans une proportion d'environ 20 %, au prix moyen pratiqué en 2004 dans tout le bassin Adour-Garonne. Étendue sur 6 ans, cette harmonisation concerne également le mode de calcul de la redevance, qui sera simplifié : la « prime fixe » payée dans certaines communes sera supprimée et la redevance ne sera appliquée que sur le m³ d'eau potable utilisé, pour une tarification plus juste.



Sicoval Info, supplément services aux habitants

rue du Chêne Vert, BP 38200 - 31682 Labège cedex

Tél. 05 62 24 02 02 - e-mail : info@sicoval.fr

Directeur de publication : François-Régis Valette. Conception et impression : Sicoval, Photos : Vincent Laratta (06 16 89 33 32).

ISSN : 1623-1597. Dépôt légal : mars 2003. Tirage : 17 500 exemplaires sur papier 100% recyclé

• Assainissement non collectif

Le contrôle des installations d'assainissement non collectif a été réalisé sur Pouze, Corronsac, Goyrans, Lacroix-Falgarde, Labastide-Beauvoir et Espanès (en cours). En 2006, Barbara Morin, Amélie Gobin et Jérôme Malgouyres, chargés de conseiller les particuliers et de contrôler leur installation, rencontreront près de 700 foyers. Mis en place dans le cadre de la loi sur l'eau et organisé tous les 4 ans, ce service est facturé 120 € HT.

• Les principaux chantiers de 2006

Un programme de 2,8 millions d'euros de travaux sera réalisé en 2006 :

- **Stations d'épuration** : Construction de la station d'épuration d'Issus et du réseau de collecte • Mise en sécurité de celle d'Ayguesvives • Transfert des effluents de Montlaur vers la station d'épuration de Labège • Automatisation du traitement du sulfure sur le poste de relevage de Labège-Innopole.
- **Restructuration** et extension du réseau de collecte du quartier de l'Elcluse à Montgiscard
- **Extension du réseau de collecte** : Pechbusque (quartier l'Enclos) • Lacroix-Falgarde (quartiers Calaria et Labastide) • Corronsac (chemin Lasserre) • Aureville (chemin communal n°3 et chemin du moulin) • Auzeville (quartier Val d'Eole).

• L'assainissement au rapport

Le rapport 2005 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement sera disponible en juillet sur www.sicoval.fr

Contact

• Le service assainissement du Sicoval

Tél. : 05 62 24 29 29

Fax : 05 62 24 29 48

- **Accueil du public** : Direction des Services Techniques, bât. Stratège, rue Ampère à Labège-Innopole, de 8h30 à 12h15 et de 14h à 18h15, le vendredi jusqu'à 17h15.

- **Pour toute correspondance** : Communauté d'Agglomération du Sicoval, rue du Chêne Vert BP 38200 - 31682 Labège cedex

• Réseau bouché, qui prévenir ?

- Fourquevaux : la SAUR, 05 62 88 98 55

- Pechbusque et Lauzerville :

la Lyonnaise des Eaux, 0810 824 824

- Vigoulet-Auzil : la CGE, 0811 902 903

- Pour les autres communes :

le SDEA, 05 61 17 30 30